

Maître d'ouvrage : HECTARE

Programme : Création d'un lotissement "Arôme" - Commune de VILLENEUVE MINERVOIS - LOT 2

Entreprise : ROBERT ; demeurant : 22 rue de la Gare - 11 250 POMAS

SITUATION DE TRAVAUX N°1 DU 15/09/25			CERTIFICAT D'AVANCEMENT DE TRAVAUX N°1	
Montant TOTAL MARCHE	92 018,30 €		Pour le paiement de la situation au profit de l'entreprise précitée; je soussigné, SARL OPALE, certifie que vu la situation du 15/09/2025, il apparaît que l'ensemble des ouvrages exécutés et des fournitures faites s'élèvent à :	
Montant sous-traité HT				
SITUATION FINANCIERE			TRAVAUX	
<u>Certificats antérieurs HT</u>			Travaux cumulés HT	57 117,40 €
N°	Date	Montant	Travaux supplémentaires HT	
			Avenants HT	
			Révision de prix HT	0,00 €
			ENSEMBLE HT	57 117,40 €
			A DEDUIRE	
AVANCE FORFAITAIRE HT		0,00 €	Situations précédentes HT	0,00 €
Totaux certificats antérieurs HT		0,00 €	Remboursement avance HT	0,00 €
Montant du présent certificat HT		57 117,40 €	MONTANT HT	57 117,40 €
TOTAL A CE JOUR HT		57 117,40 €		
AVANCEMENT			APPROVISIONNEMENTS	
Marché global	62,07%		MONTANT HT	57 117,40 €
Signature Maître d'Ouvrage			CERTIFICAT DE PAIEMENT N°1 établi le 30/09/2025	
			TOTAL HT	57 117,40 €
			TVA 20,00%	11 423,48 €
			TOTAL TTC	68 540,88 €
			Retenue de garantie TTC (5%)	0,00 €
Signature Maître d'Œuvre			Caution bancaire	5 521,10 €
OPALE CONSEIL ET INGENIERIE 1, rue Alexandre Guiraud - 11 300 LIMOUX Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 34 74 SIRET 484 913 793 00069			MONTANT TOTAL ACOMPTE	68 540,88 €
			Paiement direct - ROBERT en TTC	68 540,88 €

Facture

POMAS le, 15 Septembre 2025

Référence : F250694
Situation n° : 1
Client n° : 012852
Code travaux : 704162
N° d'Affaire : 25237
Suivi par : Corentin BARCELO

HECTARE S.A.S.

RN 113
75 ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34741 VENDARGUES Cedex

Objet : SITUATION 1
VILLENEUVE MINERVOIS - Lotissement Arôme - Lot 02 Réseaux Secs

Désignation	Un.	Qté Origine	Avt du ____/____/____		Avt du 15/09/2025		Prix unitaire	Total H.T. Marché €
			%	Qté	%	Qté		
1 - DIVERS								
Mise en chantier, amené et replis du matériel et sécurisation	ENS	1,00	0,00		100,00	1,00	1 056,00	1 056,00
Sous-total DIVERS					100,00			1 056,00
2 - TERRASSEMENTS - Traitée chaux								
Tranchée en 40	ML	10,00	0,00		100,00	10,00	44,70	447,00
Tranchée en 60	ML	273,00	0,00		100,00	273,00	65,70	17 936,10
Sous-total TERRASSEMENTS - Traitée chaux					100,00			18 383,10
3 - BASSE TENSION								
3-1 - Administratif								
Dossier administratif Art. R323-25	FT	1,00	0,00		0,00		600,00	
Géo-référencement des ouvrages basse tension	ENS	1,00	0,00		0,00		1 778,40	
Sous-total Administratif								
3-2 - Gains								
Fourniture et pose d'un grillage avertisseur rouge	ML	350,00	0,00		100,00	350,00	1,20	420,00
Fourniture et pose d'une Gaine TPC diamètre 75	ML	100,00	0,00		100,00	100,00	5,40	540,00
Fourniture et pose d'une Gaine TPC diamètre 110	ML	50,00	0,00		100,00	50,00	7,60	380,00
Sous-total Gains					100,00			1 340,00
3-3 - Câbles								
Fourniture et pose de câble H-M24 3x240+115mm² alu	ML	307,00	0,00		100,00	307,00	37,00	11 359,00
Fourniture et pose de câble H-M24 3x150+95mm² alu	ML		0,00		0,00		26,30	
Fourniture et pose de câble H-M24 3x95+75mm² alu	ML		0,00		0,00		18,50	
Fourniture et pose de câble HN33S33 4x35mm² alu	ML	154,00	0,00		100,00	154,00	13,30	2 048,20
Sous-total Câbles					100,00			13 407,20
3-4 - REMBT & CIBE								
3-4-1 - Enveloppes béton								
Fourniture et pose d'une enveloppe béton REMBT 300	U		0,00		0,00		167,00	
Fourniture et pose d'une enveloppe béton REMBT 450	U	6,00	0,00		100,00	6,00	264,00	1 584,00
Fourniture et pose d'une enveloppe béton REMBT 600	U	1,00	0,00		100,00	1,00	254,60	254,60
Fourniture et pose d'une enveloppe béton CIBE	U	9,00	0,00		100,00	9,00	167,00	1 503,00
Sous-total Enveloppes béton					100,00			3 341,60
3-4-2 - Coffrets & supports								
Fourniture et pose coffret + support REMBT 300	U		0,00		0,00		235,40	
Fourniture et pose coffret + support REMBT 450	U	6,00	0,00		100,00	6,00	360,40	2 162,40
Fourniture et pose coffret + support REMBT 600	U	1,00	0,00		100,00	1,00	434,50	434,50
Fourniture et pose coffret CIBE mono	U	8,00	0,00		100,00	8,00	99,40	795,20
Fourniture et pose coffret CIBE type 2	U	1,00	0,00		100,00	1,00	293,50	293,50
Sous-total Coffrets & supports					100,00			3 685,60

SITUATION N° 1
FACTURE N°F250694

Désignation	Un.	Qté Origine	Avr du ____/____/____		Avr du 15/09/2025		Prix unitaire	Total H.T. Marché €
			%	Qté	%	Qté		
<u>3-4-3 - Connectiques</u>								
Fourniture et pose connecteurs REMBT réseau	U	12,00	0,00		100,00	12,00	69,20	830,40
Fourniture et pose connecteurs b2	U	6,00	0,00		100,00	6,00	44,60	267,60
Fourniture et pose connecteurs branchement triple	U	4,00	0,00		100,00	4,00	67,80	271,20
Confection tête de câble réseau	U	12,00	0,00		100,00	12,00	21,70	260,40
Confection tête de câble branchement	U	20,00	0,00		100,00	20,00	19,50	390,00
Sous-total Connectiques					100,00			2 019,60
<u>3-4-4 - Mise à la terre</u>								
Fourniture et confection mise à la terre du neutre avec grille en cuivre	U	7,00	0,00		100,00	7,00	182,40	1 276,80
Sous-total Mise à la terre					100,00			1 276,80
<u>3-4-5 - Raccordements</u>								
Raccordement sur coffret existant	U	1,00	0,00		0,00		104,20	
Sous-total Raccordements								
Sous-total REMBT & CIBE					99,00			10 323,60
Sous-total BASSE TENSION					90,99			25 070,80
<u>4 - ECLAIRAGE PUBLIC</u>								
<u>4-1 - Administratif</u>								
Plan de récolement éclairage public	FT	1,00	0,00		0,00		300,00	
Géo-référencement des ouvrages éclairage public	ENS		0,00		0,00		1 176,00	
Contrôle de l'installation par un organisme agréé + CONSUEL	U	1,00	0,00		0,00		501,00	
Sous-total Administratif								
<u>4-2 - Gaines + Câbles</u>								
Fourniture et pose d'une Gaine TPC diamètre 63	ML		0,00		0,00		5,00	
Fourniture et pose de câble RO2V 3G10mm² cuivre	ML		0,00		0,00		9,30	
Sous-total Gaines + Câbles								
<u>4-3 - Ensemble d'éclairage</u>								
Fourniture et pose massif préfabriqué n°3 300x300 pour mât de 7 ml	U		0,00		0,00		369,60	
Ensemble simple feu	U		0,00		0,00		1 330,50	
Ensemble double feu	U		0,00		0,00		1 947,50	
Fourniture et pose d'un ensemble solaire de 6,00 ml avec un luminaire luminaire leds le tout RAL au choix	U	13,00	0,00		0,00		2 055,60	
Sous-total Ensemble d'éclairage								
<u>4-4 - Armoire de commande</u>								
Coffret REM EP 300 équipé comptage mono avec contacteur, horloge et protections fusibles pour 2 départs mono y compris l'enveloppe béton et prise de terre	U		0,00		0,00		1 365,40	
Sous-total Armoire de commande								
Sous-total ECLAIRAGE PUBLIC								
<u>5 - TELECOMMUNICATION</u>								
<u>5-1 - Administratif</u>								
Plan de récolement Téléphonie	FT	1,00	0,00		0,00		300,00	
Géo-référencement des ouvrages télécom	ENS	1,00	0,00		0,00		2 285,00	
Sous-total Administratif								
<u>5-2 - Gaines</u>								
Fourniture et pose d'un grillage avertisseur vert	ML	350,00	0,00		100,00	350,00	1,20	420,00
Fourniture et pose d'un plynnox	ML	350,00	0,00		100,00	350,00	1,20	420,00
Fourniture et pose de gaine grise LST diam. 45	ML	1 524,00	0,00		100,00	1 524,00	3,80	5 791,20
Sous-total Gaines					100,00			6 631,20
<u>5-3 - Chambres</u>								

SITUATION N° 1
FACTURE N°F250694

Désignation	Un.	Qté Origine	Avt du ____/____/____		Avt du 15/09/2025		Prix unitaire	Total H.T. Marché €
			%	Qté	%	Qté		
Fourniture et pose chambre L2T - 250 KN	U	4,00	0,00		100,00	4,00	799,30	3 197,20
Fourniture et pose chambre L3T - 250 KN	U	1,00	0,00		100,00	1,00	1 269,30	1 269,30
Fourniture et pose de regard 40 x 40 + couvercle composite 125 KN	U	13,00	0,00		100,00	13,00	93,00	1 209,00
Sous-total Chambres					100,00			5 675,50
5-4 - Raccordement								
Raccordement sur chambre existante	U	1,00	0,00		100,00	1,00	300,80	300,80
Sous-total Raccordement					100,00			300,80
Sous-total TELECOMMUNICATION					82,99			12 607,50
6 - RACCORDEMENT EXTERIEUR								
6-1 - Administratif								
Géo-référencement des ouvrages télécom	ENS	1,00	0,00		0,00		172,00	
Sous-total Administratif								
6-2 - Terrassements								
Réalisation d'une tranchée sur RD (Rebouchage en Grave ciment) y compris la mise en place d'une signalisation alternée par feu	ML	15,00	0,00		0,00		94,50	
Réfection en enrobés à chaud	M²	10,00	0,00		0,00		72,00	
Sous-total Terrassements								
Sous-total RACCORDEMENT EXTERIEUR								

Montant des travaux	57 117,40
T.V.A. à 20,00% (V20)	11 423,48
Total T.T.C.	68 540,88

Conditions de paiement : 30 jours date de facture
Pénalités de retard au taux légal.
Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.
40 € d'indemnité forfaitaire de compensation de frais de recouvrement pour paiement en retard.

Banque : CIC AUDE-ROUSSILLON ENTREPRISES - Iban : FR7610057191580003038610153 - Bic : CMCIFRPP

*Facture validée par nos
services*
CONSEIL EN ELECTRICITE
1, rue Alexandre Guichard - 11250 POMAS
Tél : 04 68 69 40 10 - Fax : 09 70 00 00 00
SIRET 484 913 793 0000



Cautionnement substituant la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 « tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3°, du code civil »

La BANQUE CIC SUD OUEST (CIC Sud Ouest), société anonyme au capital de 258.498.240 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 456 204 809, dont le siège social est situé à BORDEAUX, 20 Quai des Chartrons

ci-après dénommée la "Banque"

- ayant été informée du marché de travaux privé, ci-après dénommé le « Marché »,

conclu le 03/03/2025 entre

SOCIETE ETABLISSEMENTS ROBERT
RUE DE LA GARE
11250 POMAS
SIREN : 30030163700017

ci-après dénommé(e) l'"Entrepreneur",

et

HECTARE SAS
RN 113
75 ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34741 VENDARGUES Cedex

ci-après dénommé(e) le "Maître de l'Ouvrage",

relatif à l'exécution de travaux consistant en VILLENEUVE MINERVOIS - Lotissement Arôme - Lot 02, pour la somme de 110 421,96 EUROS (cent dix mille quatre cent vingt et un euros et quatre-vingt-seize centimes) toutes taxes comprises, somme correspondant au montant du Marché,

- Marché en considération duquel le Maître de l'Ouvrage est susceptible de retenir à l'Entrepreneur, à titre de garantie, la somme de 5 521,10 EUROS (cinq mille cinq cent vingt et un euros et dix centimes) toutes taxes comprises représentant au plus 5 % du montant du Marché toutes taxes comprises,
- à défaut d'exécution par l'Entrepreneur des travaux relevant de la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 «tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3° du code civil», ci-après dénommée la «Loi»,

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE

La Banque se constitue caution personnelle et solidaire de l'Entrepreneur envers le Maître de l'Ouvrage à hauteur de la somme maximum de 5 521,10 EUROS (cinq mille cinq cent vingt et un euros et dix centimes), ci-après dénommée le « Montant Garanti », dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la Loi et à l'exclusion du montant des travaux supplémentaires non visés par le Marché, sauf accord de la Banque résultant d'un avenant au présent cautionnement.

ARTICLE 2 – MISE EN JEU DU CAUTIONNEMENT – PAIEMENT PAR LA BANQUE

Toute mise en jeu du présent cautionnement devra faire l'objet d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par le Maître de l'Ouvrage à la Banque et motivée par l'inexécution des obligations de l'Entrepreneur.

Tout paiement par la Banque au Maître de l'Ouvrage ne pourra intervenir que sur production, par le Maître de l'Ouvrage, du procès-verbal de réception des travaux avec réserves objet du Marché signé par lui et de tout document

justifiant les sommes demandées et de la défaillance de l'Entrepreneur dans la levée des réserves (ex. mise en demeure).

Tout paiement effectué par la Banque en exécution du présent cautionnement réduira d'autant et définitivement le Montant Garanti.

ARTICLE 3 – SUBROGATION DE LA BANQUE

Du fait de son paiement, la Banque se trouvera de plein droit subrogée dans tous les droits du Maître de l'Ouvrage à l'encontre de l'Entrepreneur, le Maître de l'Ouvrage renonçant à se prévaloir des dispositions de l'article 1346-3 du Code civil.

ARTICLE 4 – EXPIRATION DU CAUTIONNEMENT

Le présent cautionnement cessera de produire ses effets à l'expiration d'une année à compter de la date de réception, faite avec ou sans réserve, des travaux objet du Marché, même en l'absence de mainlevée*, sauf opposition du Maître de l'Ouvrage motivée par l'inexécution des obligations de l'Entrepreneur et notifiée à la Banque par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Toute opposition abusive est susceptible d'entraîner la condamnation de l'opposant à des dommages et intérêts.

ARTICLE 5 – DROIT APPLICABLE

Le présent cautionnement est soumis au droit français.

ARTICLE 6 - GARANTIE DES CAUTIONS

Cet engagement est couvert par le mécanisme de garantie des cautions institué par l'article L 313-50 du code monétaire et financier.

ARTICLE 7 – ELECTION DE DOMICILE

Dans le cadre du présent cautionnement, la Banque fait élection de domicile à l'adresse suivante :
20 Quai des Chartrons - 33000 BORDEAUX

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus par la BANQUE, responsable de traitement, peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé aux fins de délivrance et de gestion de l'engagement par signature, de recueil de garanties, de recouvrement et d'études statistiques, de profilage et de segmentation, de respect d'obligations légales et réglementaires de la Banque, notamment en matière d'évaluation du risque, de sécurité et de prévention des impayés et de la fraude, de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Ces traitements sont principalement fondés sur l'exécution du contrat et le respect d'obligations réglementaires.

A défaut de collecte, la BANQUE n'est pas en mesure de délivrer l'engagement par signature sollicité.

Les données personnelles sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue la Banque. Tout Client ou Bénéficiaire personne physique, autorise la Banque à communiquer les informations recueillies dans le cadre des présentes, aux établissements et sociétés membres du groupe auquel appartient la Banque ainsi qu'à ses partenaires, garants, courtiers et assureurs, prestataires, dans la stricte nécessité de l'exécution des finalités décrites ci-dessus. Sont également destinataires de ces données, le responsable de traitement, le personnel habilité du réseau commercial et de la direction commerciale de la Banque.

Les données peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit à la portabilité. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour la Banque l'impossibilité de fournir la prestation.

Pour exercer l'un de ces droits, les personnes physiques dont les données ont été recueillies peuvent écrire à l'adresse suivante : MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX.

Pour plus d'informations, la politique de protection des données est accessible aux guichets et sur le site internet de la Banque.

Fait à BORDEAUX , le 15/09/2025

La BANQUE CIC SUD OUEST (CIC Sud Ouest)



CIC AUDE-ROUSSILLON ENTREPRISES
A PERPIGNAN
Le 15/09/2025 à 15:50:17 UTC+02:00

Pour vous assurer que cet acte émane du/de la BANQUE CIC SUD OUEST (CIC Sud Ouest), vérifiez le cartouche de signature électronique. Le cas échéant, pour de plus amples informations, vous pouvez cliquer sur le panneau de signature.

*La caution ne prend fin par voie de mainlevée du Maître de l'Ouvrage, qu'après production du PV de réception des travaux et expiration du délai de garantie ou levée des réserves suite à opposition.

